

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2026

VISANT À OFFRIR DES RÉPONSES IMMÉDIATES AUX PHÉNOMÈNES TROUBLANT
L'ORDRE PUBLIC, LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE NOS CONCITOYENS - (N°
2850)

N° CL274

AMENDEMENT

présenté par

M. Vicot, M. Saulignac, M. Christophle, Mme Allemand, Mme Capdevielle, Mme Karamanli,
M. Houlié, M. Pena, Mme Thiébault-Martinez, M. William et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

ARTICLE 3

Retiré avant publication.
